



**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N° 2021-1011**

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à Montardit, le 11 octobre 2021, à 17 heures

Sont présents :

- Christian Torrell
- Jean-Louis Lacanal
- Jacques Rousseau
- Pierre Duclos

Tous les administrateurs étant présents, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Christian Torrell ; le secrétaire de séance est Jean-Louis Lacanal.

Christian Torrell indique que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Etat des comptes (voir fiche trésorier)
 - a. Prise en compte des bénéficiaires
 - b. Investissements à prévoir (Formation, matériel, défraiement,)
 - c. Fond de solidarité (utilité, périmètre, décision...)
 - d. Cotisation GMOUV (baisse de tarif)
- 2- Commissions sentiers
 - a. Etat des lieux du projet SPP
 - b. Investissement en matériel
 - c. Actions à mener vis-à-vis du projet
 - d. Idées de travail
- 3- Commissions séjour
 - a. Séjour Andorre - situation
 - b. Séjour automne - Pistes
- 4- Actions et orientation de l'association
 - a. Communication
 - b. Idée de projet (culturel, parrainage, etc .)
- 5- Préparation de l'AG
 - a. Mesures COVID ?
 - b. Confirmation de la date
 - c. Lieu
 - d. Repas



En préambule les membres du conseil s'accordent de tempérer les échanges afin de garder à l'esprit la bonne conduite de l'association.

1- Etat des comptes (voir fiche trésorier)

L'état des comptes laisse apparaître un excédent d'environ 1500€. Jacques Rousseau fait remarquer qu'il sera difficile de demander des subventions aux communes si ces bénéficiaires ne sont pas réduits.

La commission Sentiers a besoin de compléter son matériel, le conseil approuve l'achat d'une débroussailleuse et d'une tronçonneuse. Ce matériel pourra être complété d'une tarière thermique.

2- Fond de solidarité (utilité, périmètre, décision...)

- Le conseil se pose la question de savoir s'il est utile de mettre en place un fond de solidarité. Après débat, cette option n'est pas retenue. Pour autant, un fond de péréquation pourrait être mis en place au sein de la commission séjour.

3- Cotisation GMOUV (baisse de tarif)

- Notre fédération a annoncé une baisse de la licence qui passerait de 6€ à 4,75€.
- Le conseil propose de reconduire le tarif 2021. Ce tarif sera soumis aux adhérents lors de l'AG.

Point sur l'avancement du projet de la commission Sentiers

Le conseil fait état du statu quo observé sur ce projet.

Il reste à voir 3 maires de communes pour terminer la phase 1 : Lasserre, Tourtouse et Bagert

Pierre Duclos et JL Lacanal s'entretiendront avec Jacqueline Mauran ; Christian Torrell et Jacques Rousseau prendront contact avec Alain Bari. JL Lacanal se rendra à la mairie de Bagert pour trouver un créneau de RDV.

Préparation de l'AG

L'AG aura lieu le 9 janvier 2022 à la salle des fêtes de Lasserre

Les mesures sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées.

L'AG débutera à 10h et sera suivi d'un repas autour d'une paella.

Commission Séjours

La commission a présenté son séjour de printemps 2022 lors du repas de l'association le 1^{er} octobre.

Séjour en hôtel avec guides.

La commission travaille sur le séjour d'automne en gîte, deux destinations sont privilégiées : la Cerdagne et le Pays basque espagnol. Ce dernier secteur semble être le plus prometteur en particulier en termes d'hébergements.

Actions et orientation de l'association



Formation des animateurs

Chantal Meirieu et Vianney Doublier se sont portés volontaires pour la formation d'animateur (Certificateur d'animateur de Randonnée de Proximité). Le conseil approuve les dépenses inhérentes, à savoir :

- en 2022
 - 175€ x2 (CARP)
 - les frais de déplacement (AR véhicules)
 - le coût des licences
- en 2023
 - 700€ x1 (BF)
 - les frais de déplacement (AR véhicules)
 - le coût des licences

Pour le conseil,
Jean-Louis Lacanal
Secrétaire de l'ARVV